

ARRÊTE DE PROROGATION DE STAGE
(temps non complet)
DE M
GRADE OU EMPLOI

Le Maire (ou le Président) de

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° du portant statut particulier du cadre d'emplois des

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu le décret n° 92-1194 du 4 novembre 1992 modifié, fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires stagiaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le tableau des effectifs,

Vu l'arrêté en date du nommant M stagiaire en qualité de à compter du

(le cas échéant) Vu l'arrêté d'avancement d'échelon en date du, à effet du, classant M..... au ... échelon, Indice Brut ..., Indice Majoré ...,

Considérant qu'une prorogation de stage est nécessaire en raison de (*Indiquer les motifs de la décision*),

Vu l'attestation de suivi de la formation d'intégration établie par le Président du C.N.F.P.T.,

OU (*pour les fonctionnaires de la filière Police*) Vu l'avis du Président du C.N.F.P.T.,

A R R E T E

Article 1 : Le stage de M..... né(e) (nom de jeune fille) le..... à (à temps non complet/35°), (grade) est prorogé pour une durée de à compter du

Article 2: M..... reste classé(e) au.....échelon indice brut.....indice majoré.....avec une ancienneté de..... La période de prorogation n'est pas prise en compte dans l'ancienneté,

Article 3 : Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :
- Notifié à l'intéressé(e).

Ampliation sera adressée au :

- Président du Centre de Gestion,
- Comptable de la collectivité.

Fait à....., le.....
Le Maire (ou le Président)

Le Maire (ou le Président),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le.....

(Signature de l'agent)